

LE CALENDRIER DE TERMINALE 2017-2018

4 ÉTAPES

POUR RÉUSSIR SON ENTRÉE
DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

NOV.

1

NOVEMBRE > DÉCEMBRE 2017 INFORMATION

FIN NOVEMBRE - DÉBUT DÉCEMBRE

- Les élèves s'informent sur leur orientation notamment sur le site www.terminales2017-2018.fr
- **1^{re} semaine de l'orientation**

DÉBUT DÉCEMBRE

- **1^{er} conseil de classe**
 - › Prend connaissance des projets des élèves
 - › Formule des recommandations

DÉC.

2

JANVIER > MARS 2018 VŒUX

TOUT AU LONG DU 2^E TRIMESTRE

- Les élèves affinent leur réflexion
- **2^e semaine de l'orientation** et journées portes ouvertes dans les établissements de l'enseignement supérieur

15 JANVIER

- Ouverture de la plateforme d'admission : le fonctionnement de la plateforme est expliqué par des tutoriels
- Les établissements d'enseignement supérieur mettent à la disposition des lycéens l'information sur les contenus, les débouchés et les taux de réussite des formations

TOUTES LES INFORMATIONS

sur le fonctionnement de la plateforme (modalités des vœux, calendrier détaillé) et les ressources (orientation, offre de formations) disponibles dès le mois de décembre

DU 22 JANVIER AU 13 MARS

- Les lycéens entrent leurs vœux sur la plateforme
- Jusqu'à dix vœux selon leur projet sans avoir besoin de les classer

DU 14 MARS AU 31 MARS

- **2^e conseil de classe**
 - › Examine les vœux des lycéens
 - › Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement

JANV.
2018

FÉV.

MARS

AVRIL

3

MAI > SEPTEMBRE 2018 RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

FIN MAI

- Les lycéens reçoivent les réponses à leurs vœux au fur et à mesure et peuvent dialoguer avec les établissements d'enseignement supérieur
- Dès qu'il a reçu deux réponses positives, le futur étudiant doit choisir entre les deux sans pour autant renoncer aux vœux en attente

MI-JUIN

- La procédure est suspendue pendant les épreuves du baccalauréat

ÉTÉ

- Inscription dans l'établissement choisi

MAI

JUIN

4

JUIN > SEPTEMBRE 2018 PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

FIN JUIN - DÉBUT JUILLET

- Dès la fin des épreuves du baccalauréat, ouverture de la procédure complémentaire
- Après les résultats du baccalauréat, une commission pilotée par le recteur propose une affectation aux bacheliers qui n'ont obtenu aucune réponse positive

SEPTEMBRE

- Fin de l'affectation

TOUS LES BACHELIERS
QUI LE SOUHAITENT SONT INSCRITS

JUIL.

AOÛT

SEPT.

